

L'écotourisme dans les aires protégées Cas du Plateau de Rompon, en Ardèche



Université de Caen-Normandie
UFR des Sciences

Master 2 ECOCAEN « agrosociétés, environnement, territoires, paysage, forêt parcours
gestion et valorisation environnementales »

Eva Thibon

Sujet proposé par Nicolas Robinet, Informaticien/ géomaticien au CERMOSEM et Ma-
non Eudes, Chargé de mission Natura 2000 Sites « Printegarde » et « Rompon-Ouvèze-
Payre », Mairie du Pouzin.

Année 2017-2018

Remerciements

Je tiens à remercier Nicolas Robinet et Manon Eude pour la proposition de ce sujet passionnant. Je remercie tout particulièrement Manon Eude pour le temps consacré à répondre à toutes mes questions sur Rompon, ses conseils et sa relecture de mon mémoire.

Merci à Servane Lemauiel-Lavenant, pour sa disponibilité, ses relectures attentives, son encadrement et ses conseils.

Je remercie également les acteurs locaux de la commune de Rompon qui ont pris le temps de répondre à mes questions et m'ont fait découvrir ce magnifique endroit par l'intermédiaire de nos échanges.

Sommaire

Liste d'abréviation.....	9
Introduction	12
1. L'Écotourisme.....	14
1.1. Émergence de la notion d'écotourisme	14
1.2. Définition de l'écotourisme	16
1.2.1. Les définitions de l'écotourisme	16
1.2.2. La place de l'écotourisme dans la sphère touristique.....	18
Importance de l'écotourisme pour l'environnement	20
2.1. Écotourisme et protection de l'environnement	20
2.2. Les différentes dimensions de l'écotourisme vis-à-vis de la protection de l'environnement	20
2.2.1 Écotourisme « modéré » et « avancé ».....	20
2.2.2 Continuum de l'écotourisme	22
2.3 L'écotourisme et les aires protégées.....	22
2.3.1 Compatibilité des Aires protégées avec l'écotourisme	24
2.3.2 Les avantages de l'écotourisme en aires protégées	24
2.3.3 Les menaces de l'écotourisme en aire protégée	30
3. Le cas du plateau calcaire de Rompon	34
3.1 Situation géographique	34
3.2 Les acteurs principaux présents sur le site.....	34
3.3 La valeur patrimoniale de plateau	34
3.3.1 Biodiversité	34
3.3.2 Activité de pastoralisme sur le plateau.....	36
3.3.3 Histoire et patrimoine bâti.....	36
3.4 Perspective pour le site du plateau de Rompon.....	39
3.4.1 Labellisation	39

3.4.2	Animation et sensibilisation	40
3.4.3	limiter les impacts de l'écotourisme	42
4.	Conclusion.....	43
3.5	Référence bibliographique.....	44
	Sites internet	51
	Contacts	53

Liste d'abréviation

WTO : World Trade Organisation

OMT : Organisation Mondiale pour le Tourisme

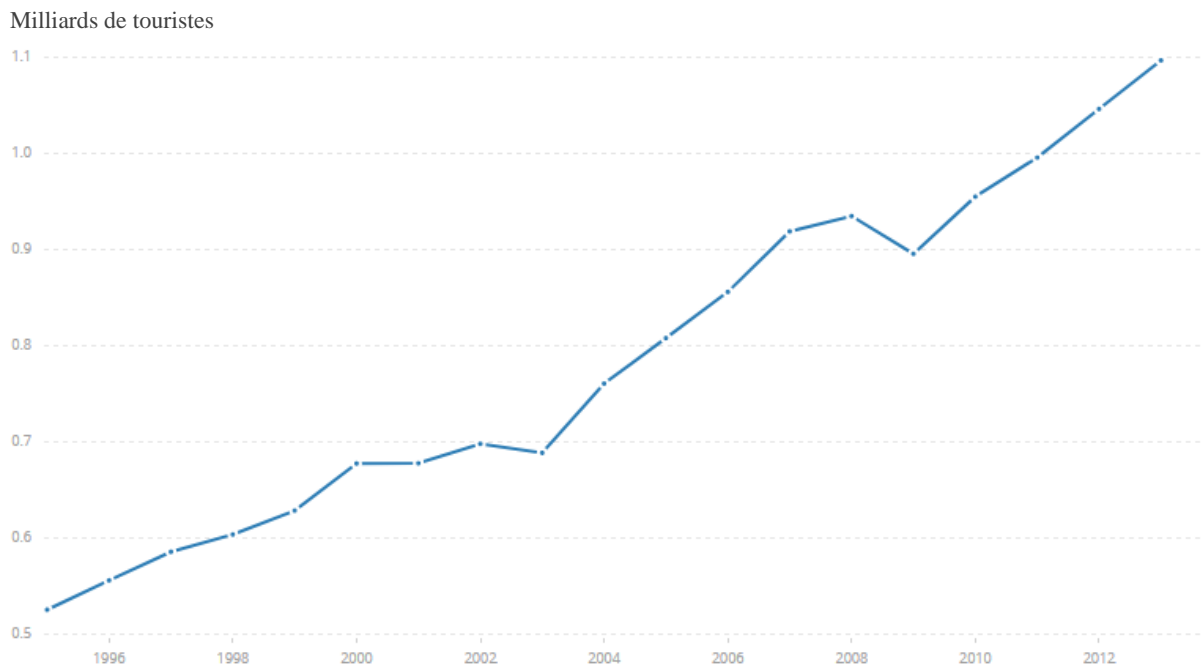


Figure 1 : Évolution du nombre de touristes franchissant des frontières internationales entre les années 1996 et 2013. (data.worldbank.org)

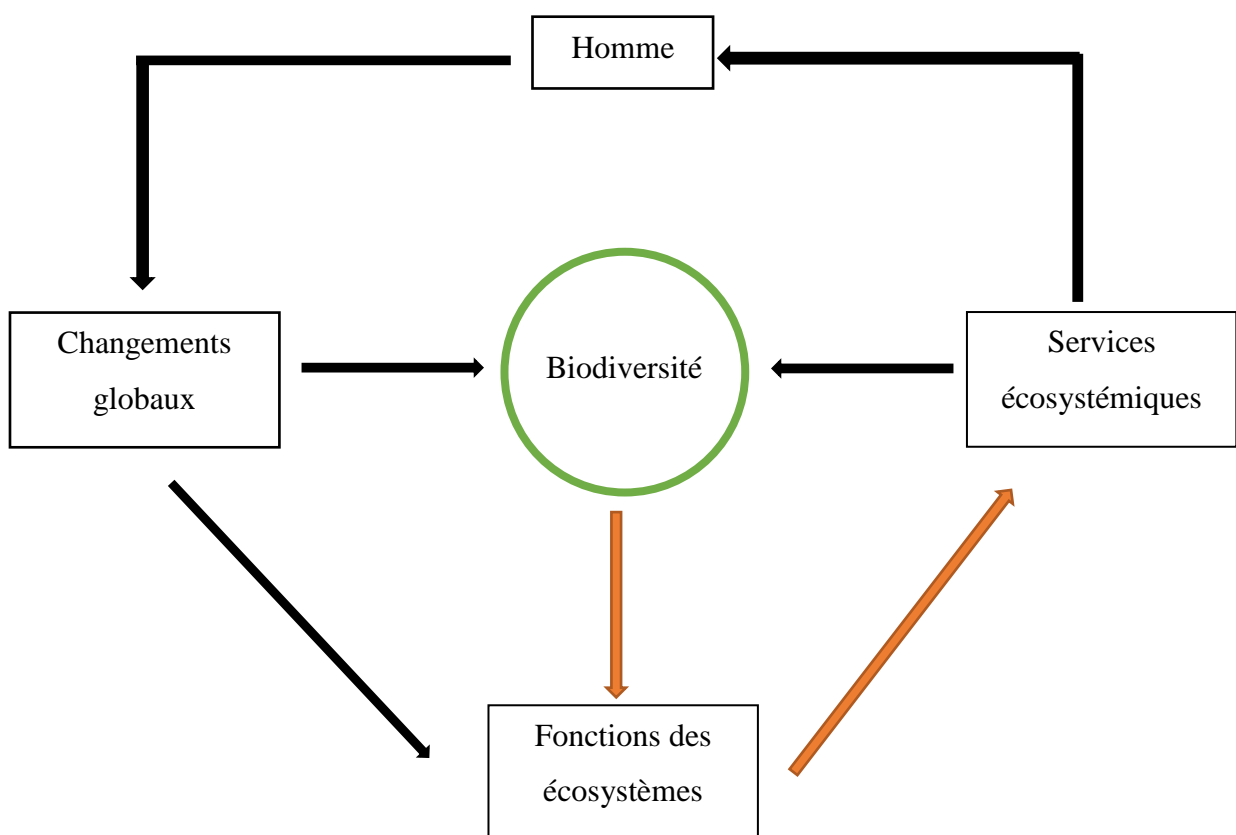


Figure 2 : Le principe central des services écosystémiques est la biodiversité

Introduction

Le tourisme est un des phénomènes socio-économiques ayant connu la plus forte croissance du 20^{ème} siècle (Denais, 2007). Cette activité a profondément évolué depuis les années 1970, et est devenue une activité de masse (Neta, 2003). Campbell (1999), la qualifie de l'activité économique mondiale ayant eu la croissance la plus rapide, comme en témoignent les revenus générés par le tourisme en 2016, dépassant 1 102 milliards de dollars (WTO, 2016). Des estimations du nombre de touristes internationaux à l'orée 2020, s'élevant à 1,6 milliards de personnes (WTO, 2004) et les chiffres de 2012, révélant que 1,035 milliards de touristes ont franchi des frontières internationales, avec une augmentation de 995 millions de personnes par rapport à 2011 semblent le prouver (WTO, 2013) (fig. 1).

Ce phénomène, par son ampleur, est devenu une véritable menace pour les milieux naturels fragiles, la fréquentation pouvant largement dépasser la capacité d'accueil du milieu naturel visité (Nelson & Harris, 1993 ; Butler, 1993). Les impacts négatifs sont nombreux et peuvent se répercuter sur les populations locales. Ils se manifestent par un piétinement important du milieu d'accueil, une augmentation des déchets générés, ou encore l'utilisation abusive des ressources naturelles, en effet, une cueillette abusive de certaines espèces a contraint leur classification en espèce protégée (Denais, 2007). L'exemple de l'Edelweiss (*Leontopodium alpinum*) est l'un des plus parlant : elle est classée en espèce protégée dans certaines régions de France, en réponse à, notamment, une sur-cueillette (www.tela-botanica.org).

Depuis quelques années, une nouvelle façon de voyager est apparue, l'écotourisme, remodelant la vision consumériste et délétère du tourisme sur les milieux naturels. Ces nouveaux touristes recherchent, avant tout, un contact avec la nature et les populations locales sans pour autant laisser une empreinte sur le milieu visité, comme le souligne Denais (2007). Le terme d'« écotourisme » ou de « tourisme vert » apparaît alors. L'origine de ce concept est généralement attribuée à Budowski, qui en 1976, est le premier à reconnaître la relation entre le tourisme et la conservation des milieux naturels via des bénéfices mutuels (Blamey, 2001).

De très nombreux services sont rendus par les écosystèmes naturels (Groot *et al*, 2012). Classés en 4 catégories : les services de support/ soutien, les services d'approvisionnement, les services de régulation ainsi que les services culturels, ces catégories renvoient aux bénéfices que l'homme peut tirer des écosystèmes. Avec comme principe sous-jacent la place centrale de la biodiversité (fig. 2). Cette notion s'est renforcée après la publication du rapport d'évaluation des Écosystèmes pour le millénaire (MEA) qui a tenté de déterminer les conséquences de (phrase coupée ?)

Tableau I : Les différents services rendus par les écosystèmes (www.supagro.fr)

Services de Support/Soutien	Services de Régulation	Service d'Approvisionnement	Services Culturels
Cycle de l'eau	Climat	Alimentation	Récréation
Cycle de la matière	Qualité de l'air	Fibres	Écotourisme
Formation des sols	Flux hydriques	Eau	Valeurs esthétiques
Conservation de la biodiversité	Erosion	Combustibles	Valeurs spirituelles et religieuses
	Maladies, parasites	Ressources génétiques	
	Pollinisation	Ressources biochimiques et pharmaceutiques	



Figure 3 : Effet du sur-piétinement sur le massif dunaire Gâvres-Quiberon (Syndicat mixte de Gâvres-Quiberon)

l'évolution des écosystèmes sur le bien-être humain. Ici, l'Homme est considéré comme une partie intégrante des écosystèmes. La notion d'écotourisme fait partie des services culturels rendus par la nature (Tableau I). En effet, ce service représente des apports non-matériels obtenus via la relation entre l'Homme et la Nature, tels que la beauté scénique, indispensable à toute activité touristique. Depuis les années 90, de nombreuses publications, dont celles de Butler (1993) ou encore celle de Gauthier (1993), clament que la protection de l'environnement est indispensable pour tout développement touristique.

Le centre de l'Ardèche, au contraire du sud du département, est encore très peu touristique malgré des paysages et un patrimoine bâti remarquable. Le site Natura 2000, « Rompon-Ouvèze-Payre » situé au niveau d'un plateau calcaire surplombant la vallée du Rhône, fait partie de ces lieux propices à l'installation d'un tourisme respectueux de l'environnement et de la population locale.

1. L'Écotourisme

1.1. Émergence de la notion d'écotourisme

Le tourisme conventionnel a pris son essor à l'orée des années 30, avec l'amélioration de la vie des travailleurs des pays développés grâce, notamment, à l'apparition des congés payés en 1936 en France. Avant cela, seuls des privilégiés, comme les artistes ou encore les hommes de science pouvaient se permettre de voyager. Cette progression du nombre de touristes en a fait une activité de masse, incluant un grand nombre de conséquences sur les écosystèmes visités, comme un surpiétinement conséquent (fig.3) ou une augmentation du nombre de déchets (Guiguère, 1999). Cette activité, en passe de devenir la plus grande industrie mondiale, a un impact considérable tant sur l'économie, que sur la société ou l'environnement, augmentant, de ce fait, les responsabilités lui incombant (Dowling, 2006).

Un tourisme alternatif au tourisme de masse voit le jour dans les années 30 (Dowling, 2006). Porté par des valeurs et des sensibilités plus proches de la nature, ce mouvement touristique prend de l'importance au début des années 1980. Les destinations privilégiées étant des milieux naturels plus ou moins fragiles, elles demandent alors un niveau supérieur de sensibilisation à l'environnement et une meilleure prise en compte des populations locales. Smith et Eadington (1992), le considèrent comme un tourisme soucieux d'établir un contact plus étroit du visiteur avec l'environnement, et avec la population hôte par une meilleure compréhension de leur culture. Van der Duim et Caalders (2002), vont plus loin en qualifiant l'écotourisme de mouvement qui permet une alternative viable aux activités destructrices de l'environnement comme l'agriculture sur abbatris-brûlis, l'élevage, la chasse, la collecte de bois, les activités extractives et ainsi de suite. Les auteurs voient dans l'impact inhérent d'une activité touristique,

le piétinement, un mode de gestion, une possibilité de maintenir des espaces ouverts sans l'utilisation de techniques comme la fauche ou le pâturage. Il représentait la branche touristique la plus prospère économiquement en 2006, avec une croissance trois fois supérieure aux autres branches (Société Internationale d'écotourisme, 2006)

1.2. Définition de l'écotourisme

La définition de l'écotourisme et surtout sa place dans la sphère touristique reste encore floue (Godin, 2009).

1.2.1. Les définitions de l'écotourisme

Le concept est généralement attribué à Budowski (1976), mais l'auteur mexicain, Ceballos-Lascurain, donne, lui aussi dans les années 1980 une définition de l'écotourisme (Thompson, 1995). Dans un de ses premiers livres, il donne les premiers objectifs de l'écotourisme en le définissant comme « *un voyage calme et non contaminateur des espaces dont l'objectif est d'étudier et de contempler les paysages, les animaux, les plantes sauvages, ainsi que les manifestations culturelles (actuelles et passées) que l'on peut trouver dans ces espaces* ». En 1996, il donne une seconde définition, ajoutant, cette fois, la valeur de « population locale », L'écotourisme est une visite environnementale responsable dans des espaces naturels relativement calmes dans le but d'apprécier la nature. Ces visites promeuvent la conservation, créent de faibles impacts « *et participent activement à l'amélioration socio-économique des populations locales* ». L'UICN et la Commission des Parcs Naturels et des Aires Protégées utilisent cette définition plus complète (Denais, 2007). D'autres auteurs se sont attachés à donner des principes essentiels pour élaborer un projet écotouristique. Les principaux principes cités sont ceux de générer des activités touristiques à faible impact sur les aires et les ressources naturelles (protégées ou non), ou encore ceux d'intégrer les différents acteurs locaux lors de la planification, le développement et la mise en œuvre du projet (Blamey, 2001 ; Drumm et Moore, 2002).

L'Organisation Mondiale pour le Tourisme (OMT) a, quant à elle, choisi de définir le terme d'écotourisme à travers un certain nombre de caractéristiques : (1) Il doit être basé sur la nature et la motivation première des touristes qui doit être l'observation et la jouissance de la nature ainsi que la culture traditionnelle des populations locales, (2) il doit intégrer des caractéristiques éducatives et d'interprétation du milieu, (3) il doit généralement être organisé pour des groupes restreints de personnes par des voyageurs spécialisés, (4) il doit minimiser les impacts négatifs sur l'environnement naturel et socio-culturel et en dernier lieu (5) il doit contribuer à la protection des zones naturelles visitées (www.unwto.org).

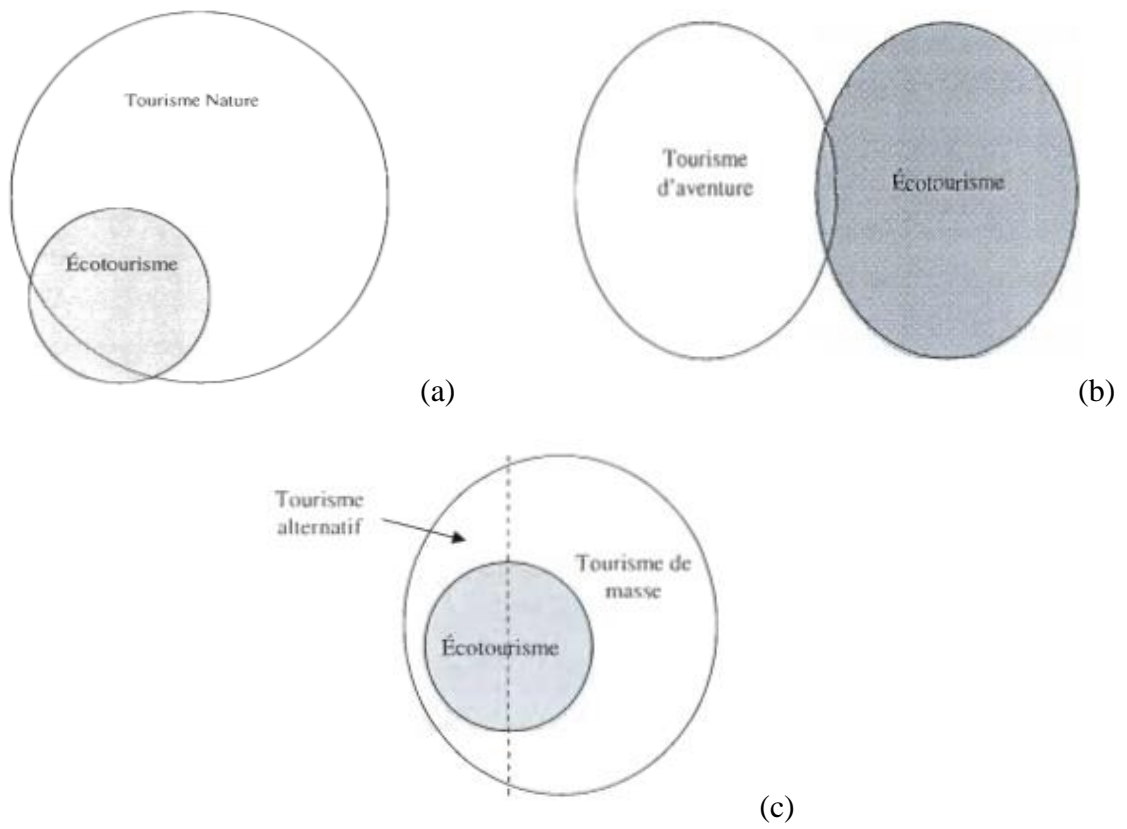


Figure 4 : Relation entre l'écotourisme et le tourisme Nature (a), le tourisme d'aventure (b) et le tourisme de masse (c) (Godin 2009)

1.2.2. La place de l'écotourisme dans la sphère touristique.

De nombreuses formes de tourisme sont liées à la notion d'écotourisme, le tourisme nature, le tourisme de conservation, le tourisme soutenable, ou encore le tourisme écologique (Buckler 1994). Cette pluri-dénomination, en plus de la multitude de définitions existantes, conduit les acteurs à estimer l'écotourisme plutôt comme un énième créneau permettant le développement de l'activité touristique, plutôt que comme une vraie alternative au tourisme de masse (Masberg & Morales, 1999).

Fennel (1999), place l'écotourisme en sein d'un concept de tourisme plus général, celui du tourisme nature. L'écotourisme s'en distingue par son approche plus écologique liée à sa plus grande compréhension du milieu visité. Il apporte également la dimension culturelle à son rayon d'action (Weaver, 2001) (fig. 4a). Le tourisme nature, quant à lui, est plus tourné vers le consommateur que sur la découverte d'un milieu et sa préservation (Ziffer, 1989).

Un autre type de tourisme est également assimilé à la notion d'écotourisme, le tourisme d'aventure. Avec, comme caractéristiques premières, de demander aux touristes un effort physique soutenu et des habilités spécialisées en participant à des activités de plein air (Weaver, 2001), ce tourisme inclut seulement une petite portion de la notion d'écotourisme (fig. 4b). Seule leur vocation à se dérouler au sein d'un milieu naturel les rapproche (Godin, 2009).

Beaucoup d'autres formes de tourisme se rapprochent de l'écotourisme dans leur utilisation de la nature. On peut encore citer le tourisme scientifique ou de recherche, courant dans les aires naturelles, il contribue à leur protection en apportant des données sur ces aires naturelles.

La première raison de l'apparition de cette nouvelle forme de tourisme était de créer une façon alternative de voyager en comparaison avec le tourisme de masse. Générateur de pollution, ou quelquefois, d'inconfort pour les populations locales, le tourisme de masse est généralement considéré comme une activité porteuse de nombreux aspects négatifs à tous ses niveaux d'influence (Godin, 2009). Le développement de ce concept de tourisme, porté vers la conservation et la découverte des milieux naturels visités et des cultures locales, en réduisant au maximum les impacts négatifs, se voulait être contraire à ce tourisme de masse (Fennell, 2003). Pourtant certains acteurs du milieu touristiques ne voient pas une grande différence entre ces deux tourisms (Godin, 2009).

Ceballos-Lascurain (1991) différencie les écotouristes et les touristes de masse sur leur rapport à la nature (Godin, 2009). Tandis que les écotouristes basent leur utilisation de la nature sur la pratique d'activités non consommatrices des ressources naturelles disponibles, tant la faune que

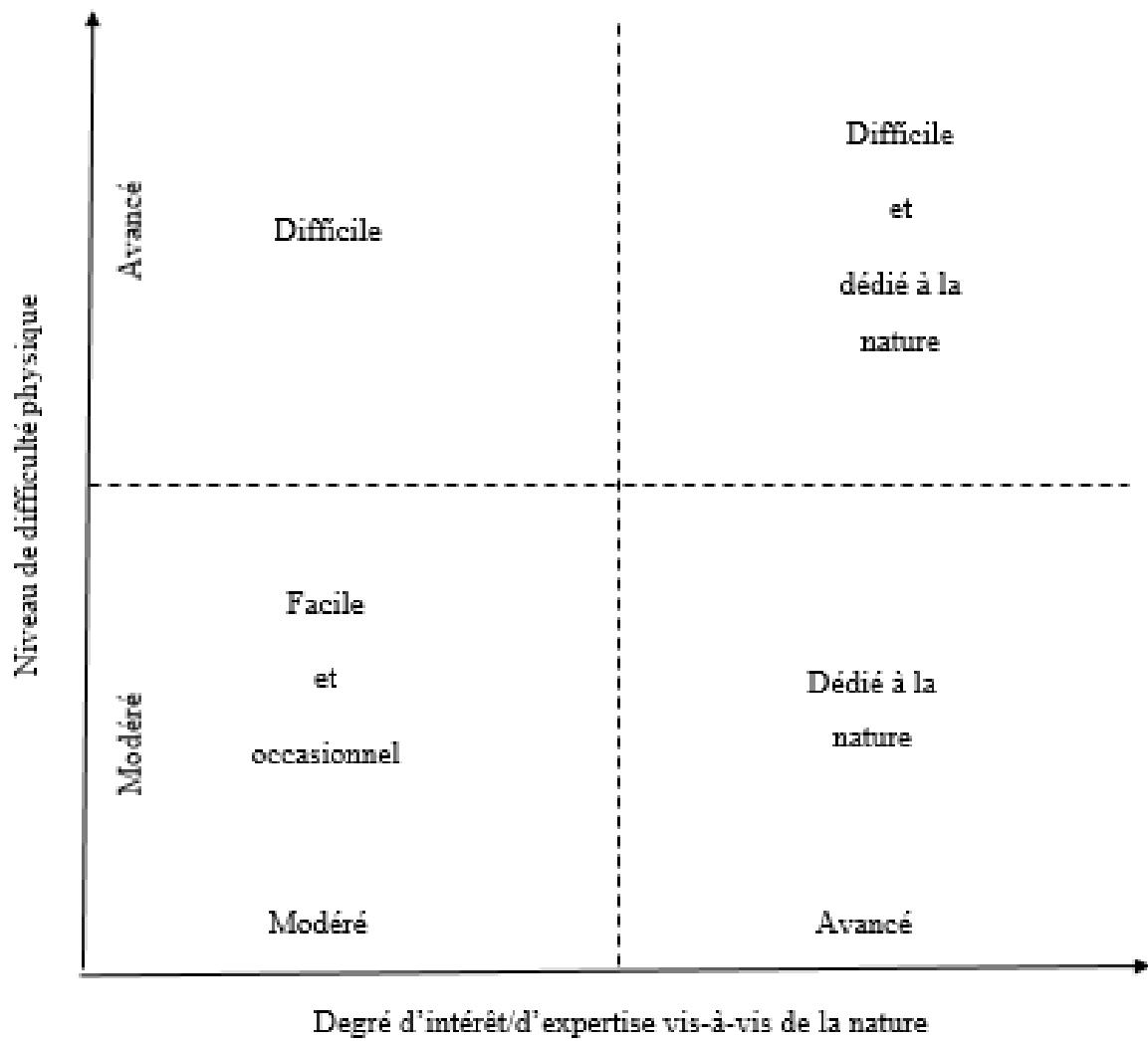


Figure 5: Les deux dimensions de l'écotourisme, l'écotourisme « modéré » et l'écotourisme « avancé » (d'après Laarman & Durst, 1987)

la flore, les touristes de masse jouent un rôle plus passif dans la pratique d'activités non consommatrices de ressources naturelles (Ceballos-Lascurain, 1991). La seconde différence majeure entre ces deux tourisms, est leur échelle de développement. Le tourisme de masse est une activité à l'échelle internationale, l'écotourisme, quant à lui, est perçu plus comme une activité à petite échelle (Kangas *et al*, 1995), même si des cas d'écotourisme à grande échelle sont connus (Weaver, 2001). (fig 4c).

Importance de l'écotourisme pour l'environnement

2.1. Écotourisme et protection de l'environnement

La vocation de l'écotourisme à faire découvrir un espace naturel, protégé ou non, en y laissant un minimum d'empreinte lui permet de constituer un outil important de la protection et la conservation de la nature (Denais, 2007).

L'intérêt croissant pour la protection de l'environnement est en lien direct avec l'attrait des sites naturels (Drumm & Moore, 2002). Les écotouristes sont de plus en plus avertis et conscients de la fragilité des environnements, ils prennent de plus en plus conscience des enjeux écologiques et souhaitent s'informer sur les espèces en danger, voire en voie d'extinction, ou les habitats menacés (Child, 1994). Ils veulent, grâce à leur propre expérience sur le terrain, comprendre les enjeux de conservations des écosystèmes (Drumm & Moore, 2002). Cela leur permet parfois de participer à la protection d'aires tout en gardant l'attrait d'un voyage touristique, le sentiment de dépassement, la découverte d'un milieu inconnu mêlé à un sentiment d'aventure (Denais, 2007).

2.2. Les différentes dimensions de l'écotourisme vis-à-vis de la protection de l'environnement

2.2.1 Écotourisme « modéré » et « avancé »

Laarman et Dust (1987) placent les écotouristes en deux catégories, les adeptes de l'écotourisme « modéré » et ceux de l'écotourisme « avancé » (fig. 5). Ces deux dimensions diffèrent par le degré d'intérêt que les touristes portent à la nature, leur compréhension des enjeux liés à la protection de l'environnement et leur envie à s'engager dans une expérience qui peut être dure physiquement (Orams, 2000). Les touristes « modérés » ont un intérêt occasionnel et superficiel dans l'observation de la nature. Au contraire, les touristes adeptes de l'écotourisme « avancé » ont un intérêt et parfois une expertise pointue sur le sujet. Ces touristes ont souvent un fort intérêt naturaliste depuis longtemps, se manifestant par l'observation ornithologique ou par toute autre activité d'observation naturaliste (Oram, 2000). La deuxième grande différence entre ces deux écotourismes est la tolérance à l'effort physique.

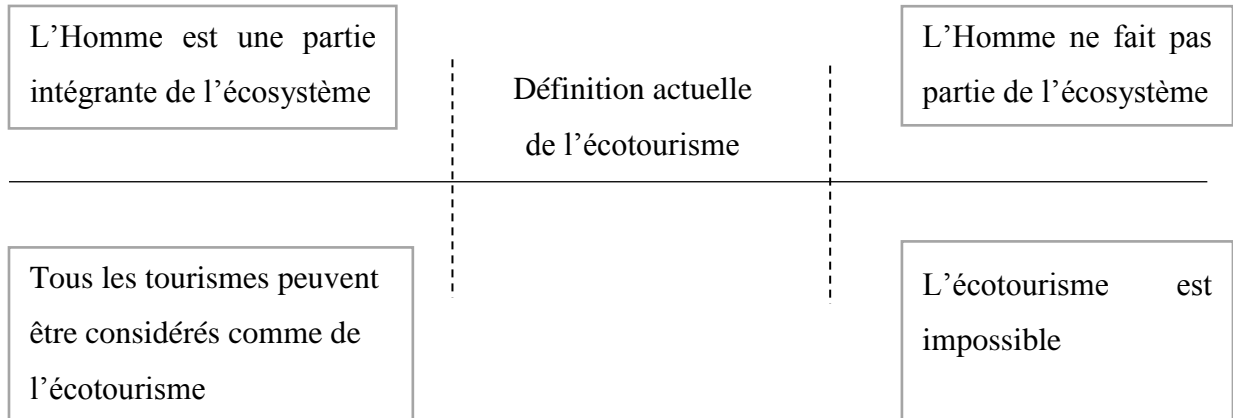


Figure 6 : Le continuum de l'écotourisme (d'après Miller & Kaae, 1993).

Les touristes « modérés » veulent se rapprocher de la nature sans pour autant être préparés à éprouver un inconfort et devoir fournir un effort physique soutenu durant le séjour (Laaman & Dust, 1987). Les plus « avancés » peuvent voir dans l'effort physique demandé et un séjour dénué du confort moderne, comme lors d'un chantier nature, une façon plus forte de se rapprocher de la nature (Laaman & Dust, 1987). Les touristes « modérés » privilégient souvent cette forme de tourisme lors de courts séjours ou prenant part à un séjour comportant plusieurs dimensions tandis que les touristes « avancés » vont plutôt se tourner sur des séjours plus spécialisés tournés exclusivement vers l'observation ornithologique par exemple (Orams, 2000).

2.2.2 Continuum de l'écotourisme

L'écotourisme peut être divisé en plusieurs définitions et applications sous le prisme de sa relation avec la nature (Miller & Kaae, 1993). Ce continuum est bordé par deux extrêmes (fig.6). D'un côté, on retrouve l'idée que l'écotourisme a, comme n'importe quel tourisme, un impact très négatif considéré comme « non-naturel » sur la nature (Miller & Kaae, 1993). De l'autre côté, l'Homme est perçu comme une partie intégrante d'un écosystème (Oram, 2000). Son action sur la nature ne peut donc pas être considérée comme complètement négative, mais comme quelque chose qui prend part au processus écologique (Miller & Kaae, 1993). Tous les tourisms peuvent donc dans cette optique être considérés comme de l'écotourisme. Ces deux visions extrémistes sont irréalistes, les différents types d'écotourismes se trouvent à l'intérieur de ce continuum.

2.3 L'écotourisme et les aires protégées

Les écotouristes en général recherchent, avant tout, la découverte d'aires naturelles, d'une nature restée relativement inchangée (Ceballos-Lascurain, 1991). Or l'anthropisation accrue de ces dernières années, l'urbanisation ou encore l'augmentation de la consommation des ressources naturelles, ont intensifié les pressions anthropiques et raréfié ces aires naturelles (Drumm & Moore, 2002). La plupart est maintenant sous des statuts de protection et c'est dans ces zones de protection que se déroule principalement l'écotourisme. Par définition de l'UICN, une aire protégée est « un espace géographique clairement défini, reconnu, dédié et géré, par des moyens légaux ou autres, afin de favoriser la conservation à long terme de la nature et des services écosystémiques et des valeurs culturelles qui y sont liés. » (Dudley, 2008). Elles sont généralement administrées par des services gouvernementaux ou des services parallèles et sont subventionnées pour la mise en place d'une gestion. Mais les pressions financières accrues sur les services gouvernementaux obligent les gestionnaires à trouver des sources de financements

Tableau II : Classification des Aires protégées de l'UICN (<https://www.iucn.org/fr>)

Catégories	Désignation, nombre et surface	Description
Ia	Réserves naturelles strictes	Un espace terrestre ou marin comportant des écosystèmes, des éléments géologiques ou physiographiques ou encore des espèces remarquables ou représentatives, administrés principalement à des fins de recherche scientifique et de surveillance continue de l'environnement
Ib	Zone de nature sauvage	Une zone comportant un vaste espace terrestre ou marin, intact ou peu modifié, ayant conservé son caractère naturel, dépourvu d'habitation permanente ou importante, protégé et géré dans le but de préserver son état naturel
II	Parcs nationaux	Une zone naturelle, terrestre ou marine, désignée a) pour protéger l'intégrité écologique dans un ou plusieurs écosystèmes pour le bien des générations actuelles et futures ; b) pour exclure toute exploitation ou occupation incompatible avec les objectifs de la désignation ; c) pour offrir des possibilités de visite, à des fins scientifiques, éducatives, spirituelles, récréatives ou touristiques, tout en respectant le milieu naturel et la culture des communautés locales.
III	Monument naturel/ éléments naturels marquant	Une aire contenant un ou plusieurs éléments naturels ou naturels et culturels particuliers d'importance exceptionnelle ou unique, méritant d'être protégée du fait de sa rareté, de sa représentativité, de ses qualités esthétiques ou de son importance culturelle intrinsèque
IV	Aire gérée pour l'habitat et les espèces	Aire terrestre ou marine fait l'objet d'une intervention active quant à sa gestion, de façon à garantir le maintien des habitats ou à satisfaire aux exigences d'espèces particulières
V	Paysage terrestre ou marin protégé	Une zone terrestre englobant parfois la côte et la mer, dont le paysage possède des qualités esthétiques, écologiques ou culturelles particulières, résultant de l'interaction ancienne de l'homme et de la nature, et présentant souvent une grande diversité biologique
VI	Aire protégée avec ses ressources naturelles gérées	Une aire contenant des systèmes naturels, en grande partie non modifiés, gérée de façon à assurer la protection et le maintien à long terme de la diversité biologique, tout en garantissant la durabilité des fonctions et des produits naturels nécessaires au bien-être de la communauté

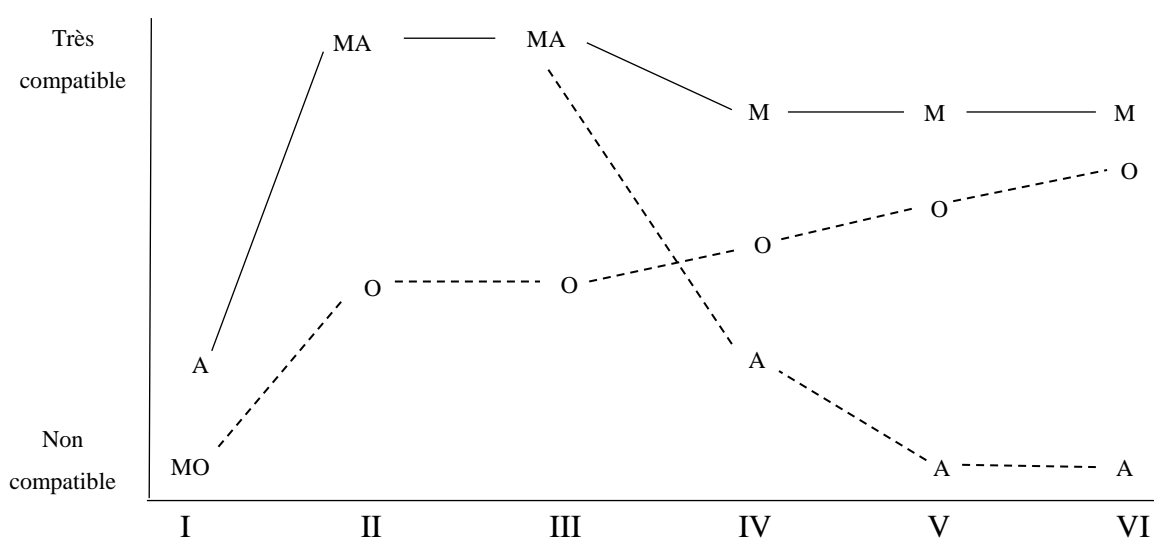


Figure 7 : Compatibilité du tourisme (O) et de l'écotourisme modéré (M) et avancé (A) avec les catégories d'aires protégées (Lawton, 2000).

alternatifs et non gouvernementaux (Drumm & Moore, 2002). Une source de financement basée sur l'écotourisme devient alors une solution (Drumm & Moore, 2002).

2.3.1 Compatibilité des Aires protégées avec l'écotourisme

L'UICN a classifié les différentes aires protégées mondiales (Tableau II) ce qui permet d'évaluer hypothétiquement leur compatibilité avec l'installation d'un tourisme (fig. 7). Plus les aires protégées sont de faibles catégories (IV, V et VI) et plus le tourisme conventionnel est compatible, (Lawton, 2000). Pour l'écotourisme, de par la distinction d'un écotourisme modéré et avancé, la compatibilité est plus complexe à évaluer. La gestion des réserves naturelles strictes n'est pas compatible avec la mise en place d'un tourisme qu'il soit conventionnel ou écotouristique, même si un écotourisme avancé peut être autorisé occasionnellement et sous la supervision du conservateur pour recueillir des données naturalistes par exemple (Lawton, 2000). L'écotourisme avancé est privilégié pour les catégories hautes des aires protégées (II et III), à l'instar de l'écotourisme modéré, mais cette compatibilité décline grandement avec les aires protégées de moins hautes catégories (Lawton, 2000). En général, la faible compatibilité des trois premières catégories est due à l'interdiction d'activités nature, comme la pratique du vélo, tandis que pour les aires ayant une gestion moins stricte, c'est l'absence de beauté scénique des paysages qui rend ces aires protégées non désirables pour les écotouristes avancés (Lawton, 2000).

2.3.2 Les avantages de l'écotourisme en aires protégées

L'écotourisme peut être considéré, par les gestionnaires d'aires protégées, comme un outil important pour la conservation et la gestion des milieux naturels.

2.3.2.1. Limiter les impacts négatifs

En premier lieu, au contraire du tourisme de masse, l'écotourisme ambitionne de limiter au maximum les impacts négatifs des écotouristes (Denais, 2007 ; Oram, 2000). Les différents écotourismes peuvent être classés suivant leur tendance à rester constants vis-à-vis de leurs exigences envers cette limitation des impacts négatifs inhérents à leurs activités (Oram, 2000). La question éthique ne peut pas être écartée de ces considérations (Kutay, 1989). Leopold (1949), voit l'écotourisme comme quelque chose qui « tend à préserver l'intégrité, la stabilité et la beauté de la communauté biotique ». Un écotourisme qui contribue activement à la conservation d'un écosystème est alors perçu comme un « meilleur écotourisme » ou comme plus responsable (Leopold, 1949). De ce fait, il existe donc des écotourismes considérés comme plus exploiteur et moins responsable, et des écotourismes variants entre ces deux extrêmes. Oram (2000) a classé ces écotourismes en trois grandes catégories, les écotourismes exploiters, ceux considérés actifs

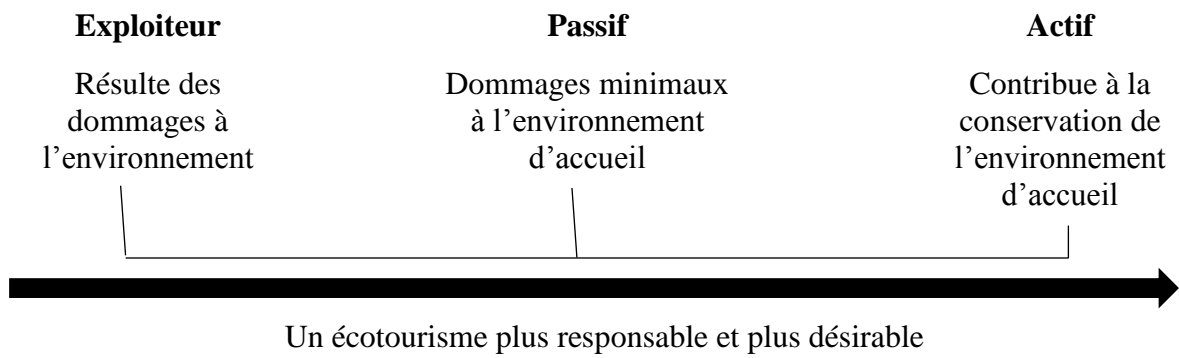


Figure 8 : Le continuum des types d'écotourismes sous le prisme de leur relation aux ressources naturelles (d'après Orams, 2000).

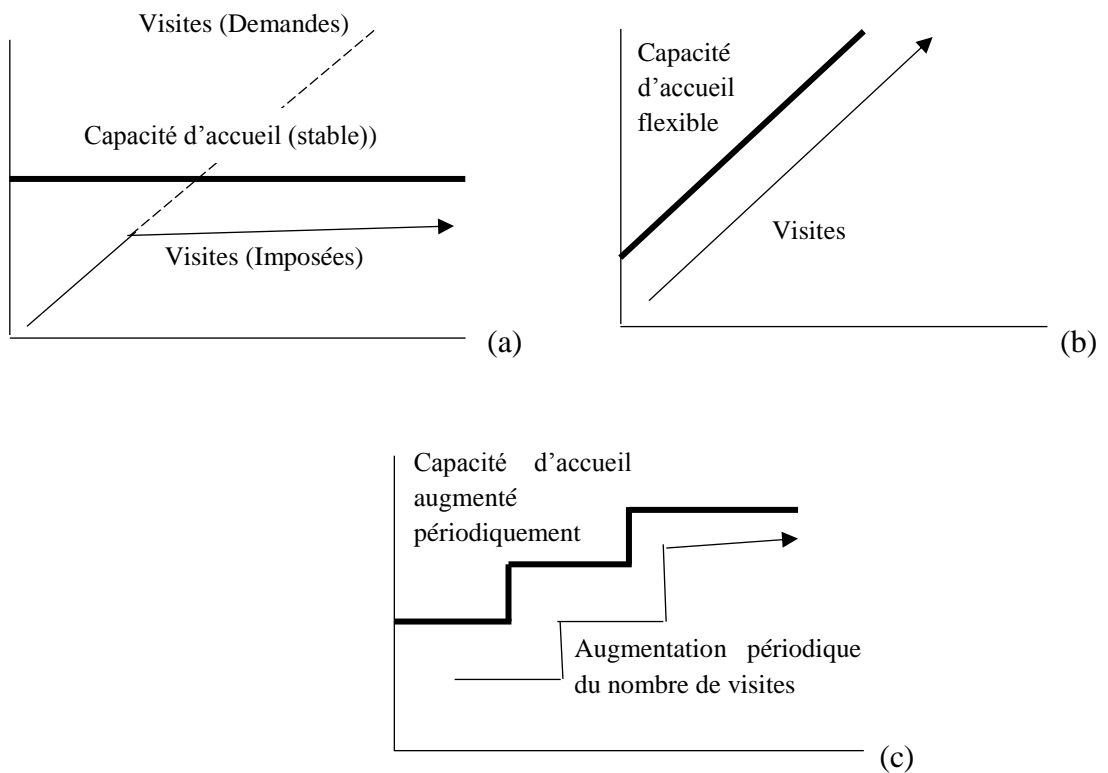


Figure 9 : Capacité d'accueil stable (a), flexible (b) ou variable (c) (d'après Lawton, 2000).

et les passifs (fig. 8). La responsabilité première des gestionnaires doit donc être de minimiser au maximum les impacts (Drumm & Moore, 2002). Dans un premier temps, le gestionnaire doit gérer le nombre de visiteurs. Les capacités de charge des sites doivent rentrer en compte dans la mise en place d'un écotourisme (Lequin, 2001 ; Tardif, 2003). Il existe trois principales évolutions d'un seuil de capacité de charge, une évolution stable, flexible ou en palier. Si le seuil de capacité n'est pas connu ou si aucune modification des infrastructures ou de l'habitat n'a été réalisée, on peut penser que le seuil est stable. Il est alors indispensable de mettre en place un quota de visiteurs sur une base annuelle, mensuelle voir horaire (fig. 9a). Le profit économique peut être alors réduit, mais l'instauration d'un quota est justifiée par la vocation d'une aire naturelle à accueillir du public dans un milieu préservé et non pas de faire du profit (Lawton, 2000). Plusieurs aires protégées, comme certaines au Costa-rica, ont préféré réguler les entrées en instituant un prix de visite plutôt que d'interdire l'accès une fois le quota dépassé (Lindberg, 1991). Les capacités de charge des sites peuvent varier au cours du temps, il est important de faire varier en conséquence le nombre de visiteurs autorisé sur les sites (fig. 9b). La situation opposée où le seuil de charge est modifié en fonction du nombre de visiteurs est à proscrire (Lawton, 2000). Les deux stratégies conseillées pour l'augmentation des capacités de charge sont l'éducation des visiteurs et des changements dans les infrastructures d'accueils (Lawton, 2000).

Les impacts négatifs de l'augmentation du nombre de visiteurs peuvent être palliés par un changement des comportements de ces visiteurs, il peut leur être demandé de visiter en petits groupes, ou encore de rester sur des chemins balisés (Lawton, 2000). Ces deux évolutions du seuil de capacité ne sont pas exclusives, lorsque les deux se rejoignent, on peut parler d'une évolution en palier (fig. 9c). Le seuil est périodiquement augmenté en réponse à des améliorations des structures d'accueil et à une gestion appropriée (Lawton, 2000). On peut citer l'exemple du site mégalithique de Carnac, la détérioration du site par un trop grand de visiteur a poussé les gestionnaires à fermer le site et à réguler le flux par des visites guidé en petit groupe (Gallet, 2001).

2.3.2.2. Création d'emplois et d'une économie locale

L'écotourisme génère, par son activité économique, des fonds ayant pour vocation d'être réinjectés dans l'économie locale, mais surtout dans la protection du milieu ainsi que, comme le tourisme, la création d'emplois pour les populations alentour. (Gonsalves, 1987 ; Cater, 2000). Cela peut être vu comme une opportunité de diversifier les activités économiques d'une aire protégée tout en protégeant les habitats et les ressources naturelles présentes (Gauthier, 1993).

Zebu et Bush (1990), expriment clairement l'idée que les populations locales ne peuvent plus être laissées de côté lors de la mise en place d'un écotourisme. Si cette population est impliquée et a la garantie d'un revenu durable par le tourisme sur ces aires protégées, elle sera moins encline à utiliser les ressources naturelles pour d'autres utilisations moins profitables, comme la surpêche, le braconnage ou la sur-cueillette (Lequin, 2001). Les risques de dégradation des milieux par les populations locales sont alors amoindris. La gestion durable des ressources ne peut pas être maintenue s'il n'y a pas de retombées économiques intéressantes pour les populations (Rovinski, 1991). Il est donc indispensable de s'informer dès le début d'un projet touristique, du niveau de tourisme qu'ils sont prêts à accepter et le degré d'implication qu'ils souhaitent avoir dans le projet (Denais, 2002).

La création d'emplois est un des bénéfices majeurs de l'instauration d'un écotourisme. Des guides, des gardes ou des chercheurs peuvent être engagés au sein même de la zone protégée pour assurer les besoins de l'écotourisme (Drumm & Moore, 2002). Les populations locales peuvent disposer de bons candidats, étant donné leur bonne connaissance du territoire et de ses ressources (Drumm & Moore, 2002). Ils sont une source idéale d'information sur l'histoire proche et lointaine et sur la faune et la flore de leur environnement local. Il est important d'apporter des nuances aux bénéfices économiques apportés par l'écotourisme. Le nombre d'emplois créés dépend de l'attraction de l'aire protégée, il ne pourra certainement pas subvenir aux besoins de la population entière (Drumm & Moore, 2002). De plus, les emplois ainsi créés sont généralement des emplois à temps partiel ou des emplois saisonniers qui devront être considérés comme un appoint à d'autres sources de revenus (Drumm & Moore, 2002).

2.3.2.3. Amélioration des relations entre les populations locales et les gestionnaires

Un autre axe à ne pas sous-estimer est la capacité de l'écotourisme à améliorer les relations entre les populations locales et les gestionnaires d'espaces protégés. De nombreuses incompréhensions peuvent arriver lorsque la gestion d'un milieu n'est pas comprise par les populations locales (Kiss, 2004 ; Goodwin, 1995). L'ajout d'un intérêt commun à la gestion d'un milieu, la création d'une source de revenus pour les populations ainsi que pour les gestionnaires, permet de faciliter le dialogue (Goodwin, 1995).

2.3.2.4. Éducation à l'environnement

L'écotourisme peut également permettre l'éducation des visiteurs à l'environnement. La visite d'une aire protégée, d'une nature qui semble préservée, accroît l'envie des visiteurs de s'informer



Figure 10: Panneaux pédagogiques pour le grand public implantés sur la réserve naturelle nationale du Bout du lac d'Annecy (<http://www.reserves-naturelles.org>)



Figure 11: Signalisation à l'entrée de la réserve naturelle du Plan de Tuéda et Dépliant d'information dur la Réserve Naturelle des Hautes-Plateaux du Vercors (<http://www.reserves-naturelles.org>)

sur les habitats, les comportements animaux ou encore l'usage des plantes retrouvées sur le parcours (Child, 1994). Beaucoup s'intéressent aussi à tout ce qui touche à la conservation, qui ? Comment ? Avec quelles subventions ? (Drumm & Moore, 2002). Les guides nature sont alors primordiaux dans cette éducation à l'environnement, les centres de visites et les panneaux pédagogiques (fig.10) sont également de bons moyens d'informer les visiteurs (Drumm & Moore, 2002). Les visiteurs nationaux représentent un public clé à ne pas sous-estimer, que ce soit des écoliers des écoles voisines ou des visiteurs de régions alentour, ils sont d'autant plus désireux d'en apprendre plus sur les aires protégées nationales (Drumm & Moore, 2002). La conservation de ces aires est d'autant plus importante pour eux. Pour que le message soit bien transmis, il est important de mettre à disposition des visiteurs des informations préparatoires, et des informations post-visite (Drumm & Moore, 2002). Les informations préparatoires, telle que feuilles de rappel ou des panneaux informatifs des bons comportements vis-à-vis de la conservation de l'environnement, permettent aux visiteurs de réfléchir à un comportement qui limitera les impacts négatifs, les informations post-visite, comme des dépliants récapitulatifs des informations délivrés pendant la visite, permettent une poursuite dans le processus d'éducation à l'environnement (fig.11) (Drumm & Moore, 2002).

2.3.2.5. Justification des aires protégées et efforts de conservations accrus

En dernier lieu, il peut aider à justifier la création d'aires protégées ou permettre l'augmentation des aides leur étant assignées (Denais, 2007). En effet, il peut se développer sur des sites pas encore sous un statut de protection ou sous un statut de protection moins important (des réserves privées ou des réserves internationales de la biosphère), et ainsi, il peut aider à accéder à un statut de protection plus formelle pour ces aires naturelles (Denais, 2007). Il est vraisemblable que les touristes seront plus attirés pour visiter et soutenir une aire naturelle si elle est protégée (Drumm & Moore, 2002). De plus, une aire protégée peut amener les habitants alentour à soutenir la protection à long terme de ces aires et à changer leur utilisation des ressources, les déchets pourront être enlevés des routes ou la gestion de l'eau pourra être revue (Drumm & Moore, 2002).

2.3.3 Les menaces de l'écotourisme en aire protégée

De nombreux avantages existent, mais l'écotourisme inclut également une part de menace pour l'environnement et les populations locales non négligeable.



Figure 12: Sentier du parc nationale de Kibale, Ouganda (<http://www.kibaleforestnational-park.com/>)

2.3.3.1. Impact sur l'environnement

Les touristes risquent de détruire ces mêmes ressources qu'ils viennent admirer (Drumm & Moore, 2002). En effet, dès qu'un visiteur entre dans un site écotouristique, il a un impact négatif sur le site. De plus, outre les dégâts de surfaces, piétinement, érosion des sols, les touristes ont une action moins visible, directement sur les mécanismes compliqués de la nature. Une activité éco-touristique peut modifier les habitudes alimentaires des animaux, leur migration, leur comportement en général (Drumm & Moore, 2002). L'exemple du parc national canadien d'Elk Island est parlant, depuis quelques années, les activités écotouristiques ont été réduites au profit d'un programme de réduction des ongulés (Peckett, 2010). Le fort déclin des prédateurs naturels des ongulés est en cause après la mise en place de clôtures leur interdisant l'accès modifiant ainsi l'équilibre naturel proie-prédateur (Peckett, 2010). En effet, le parc voulait accroître les chances d'observation par les écotouristes des ongulés sauvages réintroduits dans le parc (Lequin, 2001). Ces changements sont parfois très peu visibles, mais sont une source d'importants indicateurs de la santé des ressources naturelles (Drumm & Moore, 2002). Il devient alors indispensable de bien connaître la faune et la flore de l'aire protégée et de mettre en place des méthodes de suivi plus précises pour détecter ces changements et permettre une réaction appropriée (Drumm & Moore, 2002). Une étude précise de la fréquentation et de ses impacts sur le site doit être mise en place. Le parc national de Kibale en Ouganda s'inquiétait de l'augmentation de l'afflux de visiteurs venus visiter ce site écotouristique. Après une analyse complète, les preuves d'une érosion des parcours par le plus grand nombre de visiteurs ont été établies (fig.12) (Obua & Harding, 1997).

2.3.3.2. Impact sur l'économie locale

La demande touristique est très instable. Il est difficile pour une population locale de baser son économie entière sur le tourisme (Lequin, 2001). Ce flux est influencé par une multitude de causes. Une catastrophe naturelle, comme le séisme survenu à Haïti en 2010, peut grandement influencer sur l'attractivité d'une aire protégée. Le tourisme, dans la majorité des régions, est un tourisme de saison (Lequin, 2001). L'augmentation de la consommation des produits locaux durant les saisons touristiques peut engendrer une inflation dure à inverser hors saison (Lequin, 2001). Il est alors important de diversifier les revenus, de se servir du tourisme pour mettre en place d'autres activités économiques (Lequin, 2001).

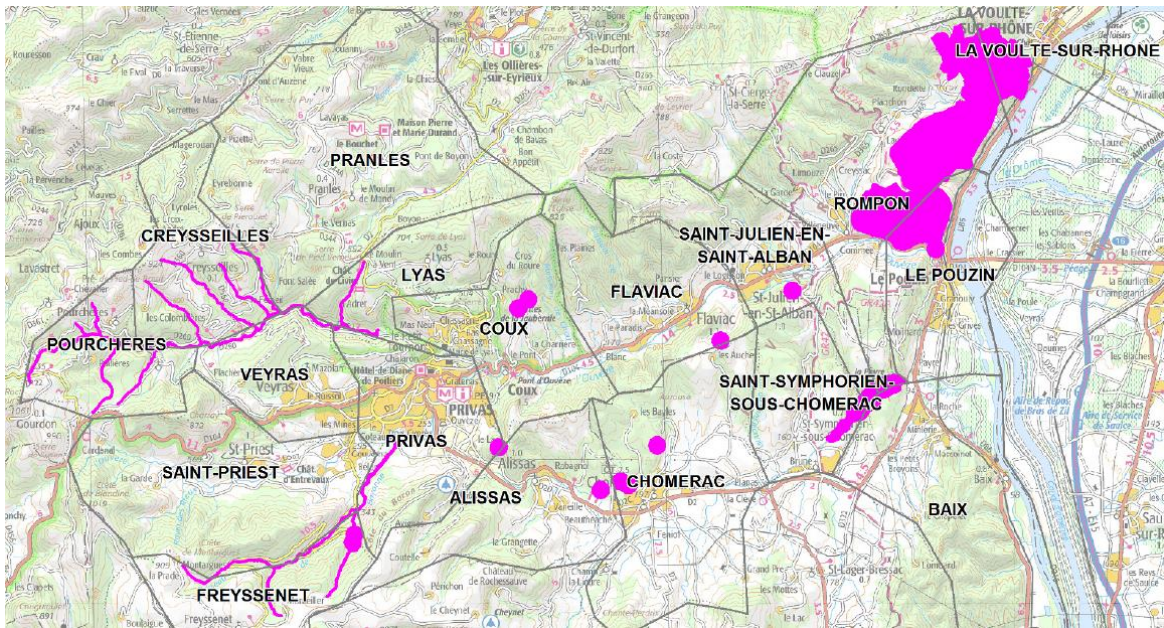


Figure 13: Localisation du site Natura 2000 « Rompon-Ouvèze-Payre » (Grouzael, 2015)



Figure 14: Falaise du plateau de Rompon surplombant la vallée du Rhône (<http://www.cbvacc.fr>)

Tableau III : Habitats Natura 2000 présents sur le plateau de Rompon (L’habitat prioritaire est en gras) (Gouazer, 2015)

Habitat naturel	Code Natura 2000
Formations stables xérothermophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses (<i>Berberidion p.p.</i>)	5110
Matorrals arborescents à <i>Juniperus spp.</i>	5210
Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodieta*	6220*
Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	6510
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	8210
Grotte non exploitée par le tourisme	8310

3. Le cas du plateau calcaire de Rompon

Le site Natura 2000, « Rompon-Ouvèze-Payre », est une Zone de Protection Spéciale (ZPS) située en centre Ardèche géré par la mairie du Pouzin depuis 1997 (fig.13). Le plateau calcaire de Rompon en fait partie. Il est principalement géré grâce à une activité de pastoralisme. Les acteurs locaux et principalement Manon Eudes, chargée de mission Natura 2000 du Pouzin, ainsi que le CERMOSSEM (Plateforme du développement territoriale des territoires sud-rhônealpins) ont manifesté leur envie de développer un écotourisme dans ce secteur pour mettre en valeur le site et l'activité de pastoralisme de Mr Demard. Ce projet d'implantation d'un écotourisme rentre dans le cadre de la directive « habitat » (articles 2 et 6) qui définit le cadre des opportunités de développement d'un projet touristique en encadrant le lien entre les exigences de conservation et les usages possibles des ressources naturelles (www.inpn.mnhn.fr).

3.1 Situation géographique

Le plateau de Rompon est un plateau calcaire de 2 203 hectares situé dans le nord de l'Ardèche. Avec une altitude moyenne de 300m à 380m, il surplombe vers l'ouest la Vallée du Rhône suivi par les Préalpes, et vers l'est les prémices du Massif Central (fig.14). Au sud, on retrouve la commune du Pouzin, à proximité directe.

3.2 Les acteurs principaux présents sur le site

De nombreux acteurs sont impliqués dans ce projet. La réflexion a d'abord été entamée par Manon Eudes, chargée de mission Natura 2000. Un comité de concertation à cet effet a été créé en mai 2017. Il été constitué de Mr. Demard, le seul exploitant agricole du site qui mène une activité de pastoralisme grâce à son troupeau exclusivement ovin ; des associations locales, l'Association Rompon Nature spécialisée dans l'histoire ainsi que la faune et la flore du plateau de Rompon ainsi que l'association de l'offrande musicale, proposant des concerts dans l'église du vieux-Rompon. Le représentant de l'exploitant de la carrière du Pouzin situé sur un des versants du plateau ainsi que les propriétaires foncier Gisèle et Jean-Marc Rouchouse.

3.3 La valeur patrimoniale de plateau

3.3.1 Biodiversité

Le plateau calcaire de Rompon présente essentiellement des habitats ouverts. Sa désignation en zone Natura 2000, provient de la présence de 6 habitats, dont un prioritaire, et de 8 espèces faunistiques, dont une prioritaire (Tableau III et IV). En effet, le versant sud du plateau de Rompon présente des pelouses méditerranéennes occidentales (Code Natura 2000 : 6220*), l'écaille chinée (Code Natura 2000 : 1078*) est, quant à elle, présente sur l'ensemble du plateau

Tableau IV : Espèces faunistiques à enjeux présentes sur le plateau de Rompon (L'espèce Natura 2000 prioritaire est en gras) (Gouazer, 2015)

Groupe taxonomique	Nom Français	Nom Latin	Annexe de la Directive	Code Natura 2000
Invertébrés	Damier de la succise	<i>Euphydryas aurinia provincialis</i>	II	1065
	Écaille chinée	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	II	1078*
	Proserpine	<i>Zerynthia rumina</i>		
	Hermite	<i>Chazara briseis</i>		
Reptiles	Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	IV	
	Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	IV	
	Lézard vert occidental	<i>Lacerta bilineata</i>	IV	
Chiroptères	Le Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>		1303



Figure 15: *Proteroctopus ribeti*, le fossile de pieuvre le plus ancienne trouvée au monde sur le site de la Boissine à proximité du plateau de Rompon (<http://imager.mnhn.fr>)



Figure 16: Le site classé au monument historique du prieuré de Rompon ou « Couvent au chèvre »

Ces milieux ouverts offrent une beauté scénique assez exceptionnelle surplombant la vallée du Rhône et les prémices des Alpes au-delà. Le plateau de Rompon intègre deux ZNIEFF de type I : « Plateau de Rompon, grotte de Meysset » et « Prairie de Celles-les-bains ». Ces milieux ouverts sont maintenus par l'activité de pastoralisme encore présente sur le plateau.

3.3.2 Activité de pastoralisme sur le plateau

Un seul exploitant, Mr Demard, continue d'utiliser le plateau de Rompon. Le principal problème rencontré par cet exploitant est le manque de ressources fourragère et d'eau pour son élevage Ovin de 470 brebis. Il les fait pâturer sur le plateau grâce à deux parcs : le premier de 16 hectares au sud du plateau et le deuxième, de 94 hectares, situé au nord (Grouzael, 2015). L'agriculteur effectue des rotations avec son troupeau. Il place ainsi ses brebis dans le parc sud en période estivale (d'avril à juillet) et dans l'autre parc le reste de l'année. Il lui arrive de les mettre hors des parcs, voire sur les pentes du sud du plateau lorsque le manque de ressources fourragères se fait ressentir (Grouzael, 2015).

3.3.3 Histoire et patrimoine bâti

Ce plateau calcaire a une histoire très ancienne, en effet, des preuves d'occupation des grottes, telles que celle se trouvant sur le site de Payre, attestent d'une présence humaine préénéanderthalienne dès l'orée du Pléistocène moyen (300 000 à 450 000 ans avant notre ère) (Bertrand *et al* 2012). Les fouilles des grottes de Granouly et des Clos, révèlent une occupation humaine à l'époque solutréenne (20 000 à 15 000 ans avant notre ère) (Ferber, 2003). Cette présence humaine peut être expliquée par sa situation en altitude et surtout sa situation géographique, proche de la vallée de Rhône, elle surplombe un grand territoire de chasse et une source d'eau, le Rhône (Bertrand *et al.* 2012).

La chapelle du vieux-Rompon et le Prieuré de Rompon

Le site est aujourd'hui surtout connu par son occupation médiévale. La construction de deux églises dès le VIII^e siècle sur le plateau de Rompon a été mentionnée dans la chartre de fondation du Monastère Saint-Pierre-de-Rompon. La première correspond à Saint Martin ou « chapelle du vieux Rompon » à Rompon-le-vieux. Suite à une donation la seconde église, dédiée à Saint-pierre, en 977, devient un Prieuré régulier des bénédictins de Cluny, le prieuré de Rompon (Ferber, 2003). L'ordre de Cluny est un ordre monastique de l'église catholique suivant les préceptes de Saint benoit, créé au Xe siècle et dissout à la fin du XVIII^e siècle (Hallinger, 1956). Le prieuré fut abandonné définitivement au XVI^e siècle probablement en conséquence des guerres de Religions (Ferber, 2003).

Saint Martin, église paroissiale de Rompon

Cette église construite en même temps que l'église Saint-Pierre possédait une cure et des terres cultivables (Bertrand *et al.*, 2012). Malgré les revenus générés, elle peinait à se maintenir en état et le manque d'aide apporté par le consul de l'époque poussa le clergé à la mettre en vente (Bertrand *et al.*, 2012). En 1791, la commune de Rompon l'achète ainsi que la cure et les terres attenantes (Bertrand *et al.*, 2012). L'église est alors remise en état et devient très fréquentée lors des offices, baptêmes et funérailles. La porte servait également à afficher les décisions judiciaires (Bertrand *et al.*, 2012). La nef était peinte en bleu azur parsemé d'étoile (Bertrand *et al.*, 2012).

La Boissine

Le site archéologique de la Boissine, reconnu comme l'un des 20 gisements fossilifères les plus importants au niveau mondial, a permis la découverte de la pieuvre la plus ancienne jamais trouvée au monde, le *Proteroctopus ribeti* (fig.15) (Grouazel, 2015). Il est reconnu comme un site d'intérêt écologique majeur pour l'Ardèche.

Architecture de Rompon

Pour bâtir sur ce plateau, les matériaux utilisés étaient pris sur place (comm. pers. Rouchouse). Il s'agissait le plus communément de blocs calcaires tirés des strates alentours, mais ces blocs calcaires ont une très faible résistance aux chocs malgré leurs grande résistance à la compression, il était donc très difficile de les tailler (comm. pers. Rouchouse). La terre argileuse était le lien le plus souvent utilisée (comm. pers. Rouchouse). Des pierres de tailles des carrières de Cruas et de Chomérac ont été importées pour les ouvertures (comm. pers. Rouchouse). Les habitations ne reposent pas sur des fondations mais prennent appui sur les bancs calcaires du plateau et elles possèdent majoritairement des caves voûtées voir des pièces d'habitations elles aussi voûtées, des voûtes-poids (comm. pers. Rouchouse).

3.3.4 La carrière du Pouzin et la géologie du plateau de Rompon

La carrière

La carrière de Le Pouzin est un gisement de calcaire gris de 75ha exploité par la société Lafarge Granulats depuis les années 2000. Outre l'intérêt de l'exploitation de la carrière pour les granulats, elle apporte une vue imprenable sur les couches géologiques constituant le plateau de Rompon. Elle présente 3 faciès, un calcaire micritique gris à nodules d'oxydes de fer (Oxfordien terminal – 155 Ma), un calcaire micritique marron à niveaux marneux (Kimmeridgien – 155 à 150 Ma) et un calcaire micritique gris massif (Tithonique – 150 à 145 Ma). De plus, au nord-



Figure 17: Carrière du Pouzin située sur un des versant du plateau de Rompon (<https://www.ar-deche-actu.com/>)

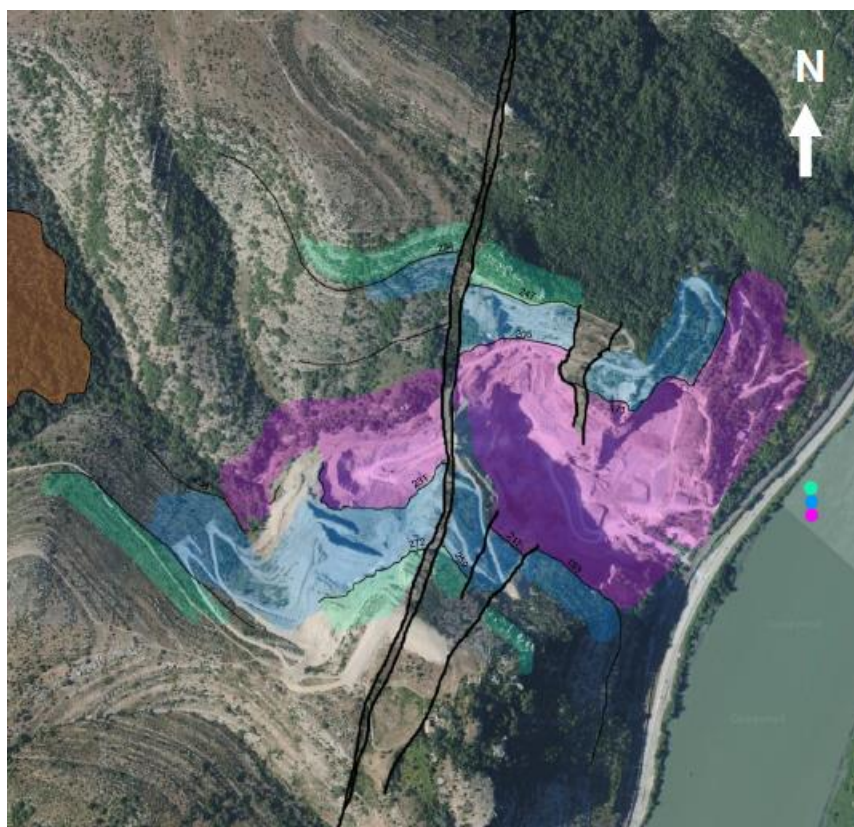


Figure 18 : Les 3 faciès de la carrière de Le Pouzin, un calcaire micritique gris à nodules d'oxydes de fer (Oxfordien terminal – 155 Ma) (Violet), un calcaire micritique marron à niveaux marneux (Kimmeridgien – 155 à 150 Ma) (Bleu) et un calcaire micritique gris massif (Tithonique – 150 à 145 Ma) (Vert). Ainsi qu'un filon de basalte (7,7 Ma) (Orange).

ouest de la carrière, un filon de basalte a traversé tous les étages calcaires au Pliocène (7,7 Ma) (fig.18).

La société Lafarge Granulats, est devenue également propriétaire du couvent des chèvres. Ces vestiges clunisiens ont fait l'objet d'une attention particulière par l'entreprise. Pour sa préservation et sa valorisation, une association a été créée, l'association « Avenir du Prieuré Clunisien St Pierre de Rompon, Le Pouzin ». Un partenariat a également vu le jour avec l'association paléodécouverte qui propose des visites de la carrière pour faire découvrir ce support pédagogique majeur pour la connaissance de la géologie et la paléontologie locale. Pour toutes ces initiatives, la carrière a été récompensé par un prix européen au concours de développement durable des producteurs de granulats en 2016.

3.1 Perspective pour le site du plateau de Rompon

3.1.1 **Labellisation**

Même si une zone Natura 2000 est un outil pour la mise en place d'un écotourisme, des labels et chartes peuvent permettre des retombées en termes d'image indispensables pour attirer de nouveaux visiteurs.

Pour le plateau de Rompon et pour mettre en valeur le pastoralisme encore effectué sur le plateau, il existe un label « Bienvenue à la ferme » (www.bienvenue-a-la-ferme.com). Ce label permet de mettre en valeur des productions issues d'agriculteurs propriétaires dans des espaces naturels sensibles et ayant une démarche de préservation de ces milieux. Sur le plateau de Rompon, le pâturage ovin de Mr Demard permet de maintenir les milieux ouverts et donc la préservation de ce qui fait de Rompon une attraction écotouristique, une nature préservée donnant lieu à une beauté scénique.

3.1.2 **Animation et sensibilisation**

La mise en place d'un lieu d'exposition retraçant l'histoire et les différents lieux et pratiques à découvrir fait partie des choses à mettre en place pour une activité touristique. La commune de Portiragnes, ville balnéaire occitane voulant elle aussi mettre en place un écotourisme, à réaménagé un lieu dédié à des expositions et des ateliers pour enfants dédiés à la nature et à l'histoire de la ville (Lecolle, 2008). Il serait très intéressant que le plateau de Rompon possède un lieu similaire. L'idée d'un café collectif pour organiser des visites ou des réunions à thèmes concernant le plateau avait déjà été évoquée par les acteurs en charge du projet de mise en place d'un écotourisme. Les différentes associations locales comme Rompon nature, se sont déjà



Figure 19: Plan de lecture du paysage à Courzieu (<https://www.patrimoine-courzieu.fr>)



Figure 20: Panneaux de signalisation des interdictions dans les espaces protégés (Rousset, 2012)

prononcées sur leur envie de faire partager leurs connaissances sur les différentes facettes de Rompon (Géologie, faune, flore, histoire ...) en ce lieu (Comm. pers. Feuvrard).

Un secteur riche en animation et activités liées à la nature devient plus attrayant pour les écotouristes modérés. L'association Paléodécouverte propose des visites du plateau et de la carrière du Pouzin pour sensibiliser le grand public et les scolaires à la richesse du patrimoine géologique local et à sa préservation (fig.17) (Grouazel, 2015). L'édition d'un programme d'animation et des expositions des différentes associations, Paléodécouvertes ou Rompon Nature, serait un système de communication possible pour les touristes. La ville de Portiragnes, forte d'un patrimoine bâti elle aussi, propose des parcours thématiques pour le mettre en valeur (Lecolle, 2008). L'association Rompon nature, ayant déjà édité un livre sur le patrimoine bâti de la commune, serait un candidat idéal pour en mener la réflexion en partenariat avec l'association « Avenir du Prieuré Clunisien Saint-Pierre de Rompon ». Pour les écotouristes avancés, la ville de Portiragnes a mis en place des sites d'observations de l'avifaune (Lecolle, 2008), une réflexion sur les espèces pouvant être observées relativement facilement par des naturalistes et les aménagements à effectuer pour rendre cette observation possible devra être menée.

Le plateau de Rompon possède déjà des sentiers de randonnée et en particulier un GR, le GR42A (Sentier de grande randonnée) qui le traverse et mène au couvent des chèvres grâce à une ascension de 200m en 1km (fig.21). D'autres, plus accessible, moins pentu passent par le Vieux Rompon. Ces sentiers nature peuvent être un bon moyen d'attraction pour les écotouristes. Avec des sentiers quasiment plats et des sentiers escarpés, ils conviennent aux écotouristes modérés et avancés. Pour valoriser les paysages qu'offre le plateau, des belvédères pourront être implantés le long des sentiers. Pour le moment seul, un projet de belvédère au couvent des chèvres est en discussion (Grouazel, 2015). Des tables de lectures du paysage et de panneaux pédagogiques pourront être implémentées comme base de communication ludique et pédagogique (fig.19) (comm. pers. Eude).

3.1.3 Limiter les impacts de l'écotourisme

Une étude précise de la fréquentation du plateau devra être menée lors des premières années de la mise en place de l'écotourisme pour éviter une surfréquentation du site. Des quotas pourront être imposés si la fréquentation devient trop importante. Une signalisation des comportements adéquats lors de visites de milieux naturels pourra être affichée le long des sentiers (fig.20).



Figure 21 : Le sentier de Grande Randonnée GR42A passant par le couvent des chèvres (<https://www.altituderando.com>)

Conclusion

L'écotourisme, malgré une définition et une place dans la sphère touristique encore floue, est aujourd'hui considéré comme une alternative viable aux activités délétères sur l'environnement et les populations locale, du tourisme conventionnel de masse. La vocation de l'écotourisme à faire découvrir un espace naturel, protégé ou non, en y laissant un minimum d'empreinte lui permet de constituer un outil important de la protection et la conservation de la nature (Denais, 2007). Mais sa définition encore floue fait de lui une activité multidimensionnelle vis-à-vis de la protection de l'environnement. Les notions d'écotourisme « avancé » et « modéré » se superposent aux définitions de l'écotourisme sous le prisme de leur relation à la nature et de son utilisation. Tous ne sont pas compatibles avec le degré de conservation et de protection de l'environnement des aires protégées. Lorsqu'un écotourisme est mis en place dans une aire protégée, de nombreux avantages en découlent. Outre sa vocation à réduire au maximum ses impacts négatifs sur l'environnement, il permet également la création d'une nouvelle manne financière pour les populations locales et alentours grâce à la création d'emplois et l'attraction de nouveaux consommateurs. Des nuances doivent tout de même être apportées sur ces avantages. L'écotourisme est lui aussi porteur de menace pour les populations locales et l'environnement. Dès l'entrée d'un visiteur sur une aire protégée, il a un impact négatif, érosion des sols, piétinement de la végétation et également des impacts moins visibles sur les mécanismes complexes de la nature. Le plateau de Rompon possède toutes les qualités pour la mise en place d'un écotourisme, une beauté scénique, un patrimoine bâti remarquable et une population locale impliquée dans cette réflexion. Il sera cependant important de mettre en place un suivi de la fréquentation afin de répondre le plus vite possible à une dégradation de l'environnement.

Référence bibliographique

- Blamey, R.K. (2001) Principles of Ecotourism. *in* : B., Weaver, The Encyclopedia of Ecotourism, CABI publishing, Oxon, pp. 5-22.
- Bertrand, S., Berthélémy, L., Riou, I., Riou, B. (2012) *Rompon – Nature et patrimoine*, Association Rompon Nature, Impressions modernes, Guilhaud-Grange. 106pp.
- Buckley, R. (1994), A Framework for ecotourism, *Annal of Ecotourism Research* **21** : 8-16.
- Budowski, G. (1976), Tourism and environmental conservation : conflict, coexistence or symbiosis ? *Environmental Conservation* **3** : 27-31.
- Butler, R.W. (1993), Tourism – An Evolutionary Perspective, *Tourism and Sustainable development Monitoring, Planning, Managing* **37** : 27-45.
- Campbell, L.M. (1999), Ecotourism in Rural Developing Communities, *Annals of Tourism Research* **26** : 30-49.
- Cater, C., Cater, E. (2001) Marine Environments *in* : B., Weaver, The Encyclopedia of Ecotourism, CABI publishing, Oxon, pp. 265-282.
- Ceballos-Lascurain, H. (1993) Ecotourism as a worldwide phenomenon *in* : K., Lindberg, B., Hawkins, A guide for planners and managers Volume 1, The Ecotourism Society, Vermont, pp. 12-14.
- Ceballos-Lascurain, H. (1996) *Tourism, Ecotourism and Protected area : The State of Nature-based Tourism around the World and Guidelines for Its Development* Gland, UICN Publication. 230pp.
- Child, G. (1994), Strengthening protected-area management : a focus for the 1990s, a platform for the future. *Biodiversity Conservation* **3** : 31-36.
- Denais, L. (2007), Ecotourisme, un outil de gestion des écosystèmes, Faculté des sciences, Thèse de maîtrise en Biologie, Université de Sherbrook, Canada.
- Dowling, R.K. (2006) Tourisme et communautés d'accueil : Attitudes des communautés à l'égard des développement écotouristiques dans la région de Gascoyne, en Australie-Occidentale *in* : Gagnon, C., Gagnon, S., L'écotourisme entre l'arbre et l'écorce, Presse de l'université du Québec, Québec, pp 109-141.

- Drumm, A., Moore, A. (2002), *Ecotourism Development — A Manual Series for Conservation Planners and Managers, Volume 1*, The Nature Conservancy, Arlington, Virginie, Etats-Unis. 103 pp.
- Dudley, N. (2008), *Guidelines for Applying Protected Area Management Categories*, UICN, Switzerland.
- Fennell, D.A. (1999) *Ecotourism : An introduction*, Routledge, New York. 336pp.
- Fennell, D.A. (2003) *Ecotourism*, Routledge, New York. 236pp.
- Ferber E. (2003) *Le Pouzin, Couvent des Chèvres*, Bilan scientifique DRAC Rhône-Alpes, Lyon, pp.52 – 53
- Gallet, S. (2001) *Les landes atlantiques : de l'écologie des perturbations à la gestion conservatoire : exemple du site de Carnac*, Thèse de doctorat en Biologie, Université de Rennes 1
- Gauthier, D.A. (1993), *Sustainable Development, Tourism and Wildlife in* :J.G., Nelson, R., Butler, G., Wall, *Tourism and Sustainable Development : Monitoring, Planning, Managing*, University of Waterloo, Waterloo, pp. 97-111.
- Godin, P. (2009) *Ecotourisme : Outil efficace de développement et de conservation de l'environnement en RDP LAO ? Etude de cas : le projet d'écotourisme « community-based » du parc national Nam Ha, RDP LAO*, Thèse pour la maîtrise en science de l'environnement, Université du Québec à Montréal.
- Goodwin, H., (1995), *In Pursuit of Ecotourism, Biodiversity and Conservation* **5** : 277-291.
- Gonsalves, P., (1987), *Alternative tourism – the evolution of a concept and establishment of a network*, *Tourism Recreation Review* **12** : p 277-291.
- Grouazel, M. (2015), *Document d'objectif Natura 2000 B25 « Rompon-Ouveyze-Payre » Tome I, Biotope*
- Groot, R., Brander, L., Vand Der Ploeg, S., Costanza, R., Bernard, F., Braat, L., Christie, M., Crossman, N., Ghermandi, A., Hein, L., (2012), *Global estimates of the value of ecosystems and their services in monetary units*, *Ecosystem Services* **1** : 50-61.
- Guiguère, N., (1999), *L'écotourisme comme outil de gestion environnementale*, Faculté des sciences, Thèse de maîtrise en environnement, Université de Sherbrook, Canada.
- Hallinger, K. (1956) *Le climat spirituel des premiers temps de Cluny*, Abbaye Saint Martin. 25pp.

- Holland, M.B., Jones, K.W., Naughton-Treves, L., Freir, J.L., Morales, M., Suarez, L., (2017), Titling land to conserve forest : The case of Cuyabeno Reserve in Ecuador, *Global Environmental Change* **44** : 27-38.
- Kangas, P., Shave, M., Shave, P., (1995), Economics of an Ecotourism Operation in Belize, *Environmental Management* **19** : 669–673.
- Kiss, A., (2004), Is community-based Ecotourism a Good Use of Biodiversity Conservation Funds ? *Ecology and Conservation* **19** : 232-237.
- Lawton, L.J. (2000) Public Protected Areas in : B., Weaver. The Encyclopedia of Ecotourism, CABI publishing, Oxon, pp 287-302.
- Laarman, J.G., Durst, P.B. (1987) Nature travel and tropical forests, Southeastern Center Forest Economics research, North Carolina State University, Raleigh.
- Lecolle, L. (2008), Ecotourisme : Outils de gestion et bonnes pratiques, Pôle relais lagunes méditerranéennes – Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon.
- Leopold, A. (1949), A Sand County Almanac, Oxford University Press, Oxford.
- Lequin, M. (2001) *Ecotourisme et gouvernance participative*, Presse de l'université du Québec, Québec. 234pp.
- Lindberg, K., Hawkins, D. (1993) Economics Issues in Ecotourism Management in : K., Lindberg, D., Hawkins, Ecotourism : a guide for planners and managers, Volume 1, The Ecotourism Society, North Bennington, Vermont. 175pp.
- Lindberg, K. (1991) Policies for Maximizing Nature Tourism's Ecological and Economic Benefits, International Conservation Financing Project Working paper, World Resources Institute, United State of America.
- Masberg, B.A., Morales, N. (1999), A case analysis of strategies in ecotourism development, *Aquatic Ecosystem Health & Management* **2** : 289-300.
- Miller, M.I., Kaae, B.C. (1993) Coastal and marine ecotourism : a formula for sustainable development ? *Trends* **30** : 35-41.
- Harris, J.E., Nelson, J.G. (1993), Monitoring Tourism from Whole Economy Perspective : A case for Indonesia in : J.G., Nelson, R.W., Butler, G., Wall, *Tourism and sustainable Development : Monitoring, Planning and Managing*, Department of Geography Publications Series, Waterloo, pp 179-200.

- Neto, F. (2003), A New Approach to Sustainable Tourism Development : Moving Beyond Environmental Protection, *Natural resources Forum* **27** : 212-222.
- Obua, J., Harding, D.M., (1997), Environnemental impact of ecotourism in Kibale National Park, Uganda, *Journal of Sustainable Tourism* **5** : 213–223.
- Orams, M.B., (2000) Types of Ecotourism in : B., Weaver, The Encyclopedia of Ecotourism, CABI publishing, Oxon, pp. 23-36.
- Peckett, M. (2010), State of the Park report – Elk Island National Park of Canada, Parks Canada.
- Rovinski, Y., (1991) Private Reserves, Parks, and Ecotourism in Costa Rica in : T., Whelan, Nature Tourism. Managing for the Environment, Island Press, pp. 23-39.
- Smith, V.L., Eadington, W.R. (1992), Tourism Alternatives : Potential and Problems in the Development of Tourism, Philadelphia international Academy for the Study of Tourism, University of Pennsylvania Press.
- Tardif, J., (2003), Ecotourisme et développement durable, *La revue en science de l'environnement* **4** : 42-52.
- Thompson, J.W., (1995), A passage to Yucatan : Ecotourism as economic answer, *Landscape Architecture* **84** : 71-80.
- Van der duim, V.R., Caalders, J. (2002), The margins of Texel, ATLAS-conference 2000, Estoril, Portugal.
- Weaver. B., (2001) *The Encyclopedia of Ecotourism*, CABI publishing, Oxon. 682pp.
- Zebu, E.H., Bush, M.L., (1990), Park-people relationships : An international review, *Landscape and Urban Planning* **19** : 117pp.
- Ziffer, K.A., (1989) Ecotourism : The uneasy Alliance, *The Ecotourism Society* **1** : 1-58.

Sites internet

Classification des Aires protégées de l'UICN, consulté en décembre 2017

(<https://www.iucn.org/fr>)

Définition de l'écotourisme par l'Organisation Mondiale pour le Tourisme, consulté en décembre 2017 (<http://www2.unwto.org/>)

Directive cadre habitat -MNHN, consulté en janvier 2018 (www.inpn.mnhn.fr)

Évolution du nombre de touristes franchissant des frontières internationales entre les années 1996 et 2013, Consulté en Octobre 2017 (<https://data.worldbank.org/>)

Fact Sheet : Global Trends & Statistics - Global Ecotourism, consulté en octobre 2017 (http://www.responsibletravel.org/news/fact_sheets/fact_sheet_-_global_ecotourism.pdf)

Fact Sheet : Statistics sur le nombre de touristes internationaux- WTO 2016, 2004, 2013, consulté en octobre 2017 (<https://www.wto.org/>)

Falaise du plateau de Rompon, consulté en janvier 2017 (<http://www.cbvacc.fr>)

Label « Bienvenue à la ferme », consulté en janvier 2018 (<http://www.bienvenue-a-la-ferme.com>)

Les services écosystémiques – Supagro, consulté en octobre 2017 (<https://www.supagro.fr/>)

Les stigmates du piétinement intensif sur la dune Gávres-Quiberon, consulté en janvier 2018 (<http://observatoireenergiegesbretagne.fr>)

Newsletter 2006 de la Société Internationale d'Ecotourism, Consultée en Octobre 2017 (<http://www.ecotourism.org/>)

Proteroctopus ribeti, le fossile de pieuvre le plus ancienne trouvée au monde - MNHN , consulté en janvier 2017 (<http://imager.mnhn.fr>)

Plan de lecture du paysage – Tourisme de courzieu, consulté en janvier 2017 (<https://www.patrimoine-courzieu.fr>)

Réserve naturelle, consulté en janvier 2017 (<http://www.reserves-naturelles.org>)

Contacts

Manon Eude, Chargé de mission Natura 2000 Sites « Printegarde » et « Rompon-Ouvèze-Payre », Mairie du Pouzin, Rendez-vous téléphonique du 10 janvier 2018.

Eric Moitie, Responsable foncier et environnement de la carrière Lafarge, Echange de mail le 10 novembre 2017.

Jean-François Euvrard, Président de l'association de l'Offrande Musicale de Rompon, Echange de mail le 7 novembre 2017.

Jean-Marc Rouchouse, Membre de l'association Rompon Nature, Echange de courrier le 3 novembre 2017.

Les impacts négatifs inhérent aux activités du tourisme de masse sont de plus en plus dénoncés et en inadéquation avec la conservation de l'environnement. Une forme de tourisme alternatif, l'écotourisme est porté par des valeurs et des sensibilités plus proches de la nature et une meilleure prise en compte de la population locale. C'est dans cette optique que le CERMOSSEM et les acteurs locaux du plateau calcaire de Rompon, un des sites du périmètre Natura 2000 « Rompon-Ouvèze-Payre », souhaite mettre en place un écotourisme. Ce mémoire explore la compatibilité de la mise en place d'un écotourisme avec la conservation d'une aire protégée. Il est apparu que l'écotourisme était encore une notion floue, il n'existe pas un seul écotourisme ni un seul écotouriste mais plutôt un continuum d'écotourisme plus ou moins compatible avec la conservation des aires protégées. Certains gestionnaires y voient un outil de gestion des milieux naturels de par sa propension à limiter ses impacts négatifs sur l'environnement, à créer et soutenir une économie locale et sa faculté d'éduquer les visiteurs à la conservation de l'environnement. Ces avantages sont à nuancer, l'écotourisme reste une activité incluant une part de menace pour l'environnement et les populations locales.

Mots-clés : Eco-tourisme, aires protégées, avantages, impacts négatifs

Conventional mass tourism's negative environmental impacts are increasingly being denounced and inadequate to environmental conservation. An alternative form of tourism, the ecotourism is closer to nature and aims towards a greater consideration of local population. Accordingly, CERMOSSEM and local actors of Rompon's limestone plateau, a site placed in the Natura 2000 "Rompon-Ouvèze-Payre"'s perimeter, seeks to establish an ecotourism. The present work explores the compatibility of tourism and protected area's conservation. The definition of ecotourism and its place regarding tourism's sphere is vague. There is neither one ecotourist or one ecotourism but rather a range of ecotourism more or less compatible with protected area's conservation. Some manager sees it as a tool for managing natural habitats with it's propensity for limiting negative environmental impacts, creating and sustaining local economy and educating visitors at environmental conservation. Tempering these advantages is essential, as ecotourism remains a threat for environment and local community.

Keywords : Ecotourism, protected area, advantage, negative impacts